

Mobilisation à Carhaix

Le 2 mars, le groupe Sodiaal a annoncé la fermeture du site de Carhaix destiné aux fromages pré-emballés et à l'affinage. 104 emplois sont ainsi menacés. Depuis plusieurs semaines, les élus socialistes sont aux côtés des salariés d'Entremont et, le 12 mars, ils étaient tout naturellement au cœur de la manifestation qui a rassemblé plus de 1 000 personnes dans les rues de Carhaix.

carhaisien est possible. D'autant que les ouvriers n'ont pas à payer les erreurs de stratégies et les sous-investissements des différents propriétaires de l'usine depuis plus de vingt ans.

Le samedi 12 mars, le Parti Socialiste était aux côtés des salariés dans les rues de Carhaix.

Mais les élus socialistes n'ont pas attendu l'annonce de la fermeture pour se mobiliser. Richard Ferrand, président du groupe à la Région, et Michel Morin, vice-président chargé de l'agriculture, avaient déjà rencontré une délégation syndicale à la fin du mois de février. Stéphane Le Foll, député européen, a également reçu une délégation et Xavier Berthou, vice-président de la communauté de communes, en charge de l'économie, suit au quotidien l'évolution de ce dossier.

« Il s'agit d'un événement social de très grande ampleur pour Carhaix et le centre-ouest Bretagne », soulignent Louis Rouzic, candidat socialiste aux cantonales, et Richard Ferrand, conseiller général sortant.

Depuis le rachat d'Entremont par le groupe Sodiaal, on pouvait craindre une décision de ce type. D'ailleurs, les manifestants du 12 mars scandaient dans les rues de Carhaix : « Magouille, Entremont Sodiaal ! Merci Lemaire, merci Sarko ».

« Dès que la menace est apparue nous avons participé à plusieurs réunions pour défendre le site de Carhaix », explique Xavier Berthou, vice-président de la communauté de communes chargé de l'économie.



Les élus socialistes aux côtés des salariés

Car, l'usine du Poher est au centre d'un bassin laitier important qui couvre une zone englobant le centre-Finistère et une partie des Côtes-d'Armor. En outre, les 240 salariés possèdent un savoir-faire indéniable qu'il faut préserver.

Enfin, il existe de nombreux marchés émergents à conquérir dans les années qui viennent et la sauvegarde du site

Le 12 mars, les organisations syndicales ont clairement montré qu'elles n'entendent pas laisser l'outil de production breton disparaître sans réagir. L'agroalimentaire représente, en Bretagne, 30 % de l'emploi industriel. Les salariés ne sont pas qu'une variable d'ajustement que des dirigeants peuvent jeter lorsque ça les arrange. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 17/03/2011



Dossier de la semaine

**Un projet
départemental**



Vie de la Fédération

**Le PS à la rencontre
des Finistériens**



Interview

Restons vigilants

Avec Georges Cadiou



Aux urnes !

Le scrutin cantonal de dimanche sera le dernier avant le grand rendez-vous de la présidentielle de 2012. Il revêt donc une dimension particulière qui doit inciter tous les électeurs à participer.

D'abord, pour confirmer et renforcer la majorité départementale qui, autour de Pierre Maille, construit chaque jour un Finistère dynamique et solidaire pour les familles, les collégiens, les personnes handicapées ou les personnes âgées.

Mais aussi pour sanctionner les candidats de l'UMP qui ont tout fait, durant la campagne, pour cacher leur appartenance au parti de Nicolas Sarkozy.

Le message adressé dimanche sera d'autant plus fort que la participation sera importante. Par conséquent, chaque électeur doit utiliser son bulletin de vote pour exprimer sa confiance envers la gauche.

Priorité au logement



Le logement est l'une des priorités des candidats de la majorité départementale. En effet, cette question devient essentielle pour de nombreux locataires qui sont de plus en plus nombreux, dans le parc privé, à consacrer plus de 50% de leur budget pour ce poste.

Or, bien qu'il s'agisse d'une de ses compétences, l'État n'est pas au rendez-vous pour répondre à ce défi. Pire, les choix fiscaux de ce gouvernement favorisent l'explosion des prix du foncier et de l'immobilier.

Les collectivités locales de gauche font pourtant tout pour atténuer cette crise. La Région, par exemple, a mis en place un établissement public foncier. Mais elles ne peuvent, seules, se substituer à l'État, d'autant que de nombreuses communes persistent à ne pas appliquer la loi SRU, en toute impunité.

Pour sortir de la crise du logement, le PS propose une répartition des tâches entre les collectivités et l'État. D'un côté, une construction massive de logements sociaux, un repérage complet de l'ensemble des logements vides pour augmenter la taxe sur les logements vacants, afin de sensibiliser les propriétaires.

Mais, cela ne peut se faire qu'à la condition que, de son côté, l'État s'engage à stopper la dérive des prix en encadrant les loyers du privé à la relocation et en reformant les dispositifs d'aide à l'investissement locatif privé. Mais aussi à accroître les aides à la pierre pour la construction de logements sociaux. L'État doit également assurer des ressources suffisantes pour financer le logement social en garantissant une remontée de plus de 70% de la collecte du livret A à la Caisse des Dépôts pour éviter la spéculation bancaire avec l'épargne populaire.

Enfin, il doit faire appliquer la loi SRU en particulier dans les villes où n'est pas engagée, à un rythme soutenu, la réalisation de logements sociaux pour résorber le retard. Il doit en outre imposer par la loi l'obligation que toutes les opérations dépassant 12 logements comprennent au moins un tiers de logements sociaux.

Un projet départemental

Les 28 candidats de la majorité départementale ont, durant toute la campagne électorale, défendu les orientations du Manifeste pour le Finistère. Alors que leurs adversaires de droite, dans les cantons où ils se présentaient, multipliaient les « ya qu'à » et les « faut qu'on », en fonction de leur canton, ils défendaient une vision départementale, s'appuyant sur le bilan de la majorité sortante.



Le collège Nelson Mandela à Plabennec

Il suffit de se pencher sur les grands axes du budget 2011 du Conseil général et ses six objectifs stratégiques pour 2010/2014 pour se rendre compte que cette équipe doit poursuivre son action au service de tous les Finistériens.

D'abord, en faisant des dynamiques démographiques un atout pour le Finistère. 92,1 millions d'euros sont ainsi consacrés à l'accompagnement des familles pour la protection maternelle ou infantile ou l'accueil de la petite enfance.

3,2 millions d'euros sont destinés à favoriser l'accès des jeunes à leur autonomie, tandis que l'accompagnement du « Bien vieillir en Finistère » et le renforcement des solidarités intergénérationnelles mobilisent 120 millions d'euros.

Ensuite, agir pour un développement au service des hommes et des territoires. Sous ce titre se trouvent l'insertion sociale et professionnelle pour 85,2 millions d'euros ou le développement économique pour 21,2 millions d'euros.

Troisième axe stratégique, faire de l'aménagement un vecteur de solidarités sociales, économiques et territoriales. Sous ce chapitre, le Conseil général consacre 18 millions pour le logement ou 80,4 millions d'euros pour encourager les

déplacements respectueux de l'environnement, au service des hommes et des territoires.

Favoriser l'épanouissement de tous les Finistériens constitue le quatrième objectif stratégique du Conseil général. Cela implique d'abord de favoriser l'autonomie sociale de tous les habitants, en particulier les personnes handicapées. Mais aussi celle des jeunes qui fréquentent les collèges du département. Et, d'une manière générale, soutenir les pratiques culturelles et sportives du plus grand nombre.

Le cinquième objectif stratégique vise à faire face aux enjeux écologiques et à garantir la pérennité du patrimoine finistérien.

C'est ainsi que le Conseil général intervient fortement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en soutenant les transports en commun ou en développant les aires de covoiturage.

Toutes ces actions en faveur des Finistériens ne sont possibles que grâce à un service public départemental de qualité. Il s'agit d'ailleurs du sixième objectif stratégique.

Depuis 1998, sous l'impulsion de Pierre Maille et de sa majorité, le Finistère a changé. Addition de 54 cantons auparavant, le Conseil général est devenu une instance vraiment départementale, qui définit ses objectifs, ses priorités, et discute avec ses partenaires sur un pied d'égalité.



Soutenir le covoiturage

En outre, les habitants et les usagers des services publics départementaux sont désormais associés aux décisions du Conseil général.

S'appuyant sur ce bon bilan, la majorité départementale doit poursuivre son action pour un Finistère solidaire. 🌱

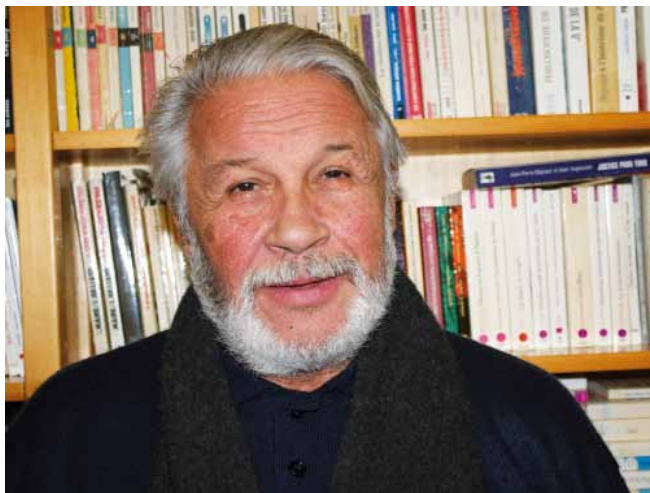
Le PS à la rencontre des Finistériens

« Le Parti Socialiste doit redevenir un lieu de formation et d'éducation populaire ». Fort de cette conviction, Jean-Pierre Tandin, secrétaire fédéral chargé des conférences et des débats, a mis sur pied un cycle de réunions publiques qui doit s'étaler sur 18 mois.

Il s'agit d'ouvrir les portes et les fenêtres, de refuser les débats « socialo-socialistes » et d'aller à la rencontre des citoyens pour organiser des débats « sociétaux-socialistes », explique le secrétaire fédéral.

Ces rencontres, qui seront ouvertes à tous, se dérouleront hors des locaux du Parti Socialiste, dans lesquels ne viennent trop souvent que les convaincus.

« Nous allons essayer de susciter les débats sur des sujets qui nous



Jean-Pierre Tandin, pour des débats « sociétaux-socialistes »

paraissent essentiels mais qui sont rarement traités », poursuit Jean-Pierre Tandin.

La configuration sera normalement la suivante : un spécialiste reconnu et un socialiste interviendront avant qu'un débat s'engage avec la salle. Car, si la notion d'université populaire, qui doit permettre à chacun d'apprendre et de

se former est importante, la notion de débat l'est tout autant.

Pour ce premier cycle de formation, qui doit couvrir la période mai 2011-février 2012, les thèmes retenus seront : *Les mutuelles face aux assurances privées ; Pour un vrai cinquième risque ; République et Laïcité ; La démocratie retrouvée et les territoires et services publics : où en est notre pacte social ?*

En outre, les conférences que pourra organiser Jean-Jacques Urvoas, député quimpérois, pourront s'inscrire dans le cadre de ce cycle de formation.

La première conférence de ce cycle se tiendra à Landerneau, le mardi 3 mai, et sera consacrée à la question de la concurrence entre les mutuelles et les assurances privées. 🌸

Interview

Restons vigilants

Avec Georges Cadiou

France 3 diffusera, le 9 avril, un documentaire d'Hubert Béasse, co-écrit avec Georges Cadiou, intitulé « Berlin, Vichy Bretagne », consacré à la dérive d'une minorité d'extrémistes bretons pendant l'occupation.

Cap Finistère : Pourquoi diffuser ce documentaire maintenant ?

Georges Cadiou : Il n'y avait rien sur l'Emsav pendant la guerre. Il y a bien eu un documentaire réalisé pour TV Breizh mais qui, par la volonté de Patrick Le Lay, est resté dans les tiroirs. J'ai déjà souvent travaillé avec Hubert Béasse, pour des documentaires consacrés à l'histoire du sport en Bretagne, en particulier le cyclisme. Après la publication de mon livre « L'Hermine et la croix gammée » (éditions Apogée), je lui avais proposé ce projet mais, pour diverses raisons, cela n'avait

pas pu se faire. Jusqu'à ce qu'il dispose de temps pour se pencher sur ce projet.

Cap Finistère : Que présente ce documentaire ?

Georges Cadiou : Il reprend dans les grandes lignes la thèse de mon livre. L'Emsav a été manipulé par les autorités de Berlin et Vichy et une grande partie de ses dirigeants sont tombés dans le piège. Une petite minorité seulement était vraiment d'accord avec le 3^e Reich. Mais Hubert Béasse apporte de nouvelles pièces, en particulier des témoignages qu'il a recueillis en Allemagne, à propos de la société d'études celtiques que les Allemands avaient mis en place. Berlin s'intéressait à toutes les minorités d'Europe de manière à déstabiliser les pays.

Cap Finistère : La diffusion de « Berlin, Vichy Bretagne » coïncide avec une recrudescence de la mouvance extrémiste de l'Emsav. Peut-on parler de « renouveau » ?

George Cadiou : Moi, je parlerai plutôt de « restachous », de nostalgiques du PNB et de Breizh Atao. Il y a toujours eu une frange extrémiste au sein de l'Emsav qui est, aujourd'hui, démocrate et plutôt à gauche. Mais l'extrême-droite bretonne, comme l'extrême-droite française ou européenne, se renforce et il est normal que des groupuscules profitent de ce phénomène. Il faut aussi remarquer qu'internet apporte de la visibilité à des groupes très minoritaires. La réponse du mouvement culturel breton, suite aux attaques contre deux sonneurs noirs, a été forte et unanime. Mais il faut toujours rester vigilant.

Pour moi, il ne s'agit pas de relancer une polémique. Je crois que tout le monde est maintenant d'accord sur la réalité historique des faits.

Mais il est bon de rappeler l'Histoire de manière à éviter de rééditer les mêmes erreurs. 🌸



Agenda

20 mars

8 h 00 - 18 h 00 : Premier tour des élections cantonales.

21 mars

12 h 00 : Bureau fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

27 mars

8 h 00 - 18 h 00 : Second tour des élections cantonales.

30 mars

Votes en sections, pour la présidence du Conseil général.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 901 - Vendredi 18 mars 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Langue de bois

Le 26 février, Michel Loussouarn, candidat socialiste dans le canton de Rosporden, interpellait les dirigeants de la droite finistérienne pour leur demander de préciser leurs consignes de vote. En effet, aucun candidat de « l'Alliance pour le Finistère » ne s'est présenté dans ce canton. Mais un groupuscule d'extrême-droite appelle les électeurs du centre et de droite à voter pour son candidat.

Michel Loussouarn voulait savoir « *quelles actions publiques vous êtes disposés à entreprendre, sans délai, auprès des électeurs du canton de Rosporden pour les éclairer sur la vraie nature du candidat « Jeune Bretagne » et pour affirmer sans ambiguïtés votre soutien aux candidats républicains ?* ».

La réponse est tombée le... 13 mars. Dans un communiqué, Michel Canévet appelle les électeurs de droite « *à ignorer cette candidature présentée par un groupuscule identitaire et à rejeter les extrêmes de toutes tendances politiques* ».

Fallait-il vraiment trois semaines pour une réponse aussi floue ? Car les électeurs de l'UMP ne sont pas plus avancés. Le silence du responsable départemental de l'UMP, Laurent Prunier, en est d'autant plus assourdissant. Car c'est tout de même bien de sa faute s'il n'y a pas de candidat UMP sur ce canton.

Restaurer la TIPP flottante



Dans un communiqué, publié le 11 mars, la section de Landerneau a réagi aux propos tenus par le député UMP Jacques Le Guen à propos de la hausse des prix des carburants.

« *Jacques Le Guen a raison quand il dit qu'il faut créer un prélèvement exceptionnel sur les bénéficiaires des sociétés pétrolières, qui profitent de la forte hausse du prix des carburants* », commence ironiquement ce communiqué. « *Mais il peut aller plus loin. Il oublie de dire que l'État lui-même,*

qui perçoit la TVA sur le prix global (60% de taxes sur certains produits), est le premier à engranger des recettes sur le dos de la population », rappelle Jacqueline Olivet. La secrétaire de la section de Landerneau ajoute : « *Madame Lagarde conseille aux automobilistes de prendre leur bicyclette, de gonfler leurs pneus, de comparer les prix des carburants. C'est se moquer des Français qui voient leur facture énergétique s'alourdir régulièrement : 20% d'augmentation de l'électricité en cinq ans, bientôt 60% pour le gaz, et aujourd'hui le prix de l'essence, dont ils ne peuvent se priver pour aller travailler, accéder aux soins...* ».

« *En 2000, le gouvernement Jospin avait mis en place la « TIPP flottante », un mécanisme qui permettait d'atténuer les effets de la hausse du brut sur le prix de l'essence. Quand le prix du pétrole augmentait, les taxes baissaient. Car, le prix du carburant est composé, pour certains produits, de plus de 60% de taxes.*

« *En 2002, le gouvernement Raffarin avait supprimé ce dispositif équitable. Le rétablissement de cette mesure permettrait de diminuer le prix à la pompe.*

« *Mais, malheureusement, l'État n'a aucun intérêt à voir les prix baisser.*

« *On comprend l'inaction du gouvernement sur la question et son mépris des difficultés quotidiennes des Français* ».

Le gouvernement censuré

« *Les missions régaliennes de l'État ne se privatisent ni ne se délèguent* », voilà ce que vient de rappeler le Conseil Constitutionnel, en censurant une partie de la LOPPSI.

Cette très sévère décision « *aura des conséquences bien plus profondes que le ministère de l'Intérieur ne voudra bien l'admettre* », estime Jean-Jacques Urvoas, secrétaire national du PS à la sécurité.

En effet, le Conseil Constitutionnel considère comme irrégulière la délégation de missions de surveillance générale de la voie publique à des personnes de droit privé, tout en réaffirmant que de telles missions ne pouvaient que relever de la « *force publique* ».

En outre, les sages retoquent l'accroissement de la capacité judiciaire et des missions des policiers municipaux, en

censurant la possibilité que certains accèdent à la qualité d'APJ et leur possibilité de procéder à des contrôles d'identité.

Or, ces deux axes étaient présentés comme des moyens majeurs de compenser le désengagement de l'État dans sa mission de police générale.

Par ces deux aspects, le Conseil recentre clairement les missions de sécurité sous la responsabilité de l'État, et limite les possibilités d'intervention des autorités publiques locales. « *Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est contraire aux orientations du gouvernement !* », constate Jean-Jacques Urvoas.

Annonces légalles & judiciaires

CLR JURIS

Société d'Avocats Conseils Associés
« Antipolis » 2A, rue du Pâtis Tatelin
35700 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 2 mars 2011, à RENNES, enregistré à MORLAIX le 4 mars 2011, Bord n°2011/232, Case n°4, il a été constitué pour une durée de 99 ans et sous la dénomination **FACADE OUEST**, une SARL ayant son siège social Pépinière d'Entreprises - Aéroport Centre - 29600 MORLAIX et pour objet : l'activité d'agent commercial et de représentation, notamment l'activité de prospection de la clientèle pour des promoteurs ou constructeurs, en vue de la vente de biens immobiliers à construire et pour l'ensemble des interventions et services qui y sont liés ou qui peuvent la favoriser, l'activité d'agent commercial pour tout intervenant sur le marché de l'immobilier, l'intermédiation pour l'apport d'affaires, la mise en relation, la représentation commerciale dans les domaines d'activités de la société et dans le domaine de la restructuration d'endettement.

Le capital social est fixé à 5 000 euros et divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

La société sera gérée par Monsieur Philippe RUCHON demeurant 38, rue de Kera-riou - 22560 TREBEURDEN.

Immatriculation au RCS de BREST.

Pour avis.

APPROBATION DE LA MODIFICATION n°01 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Prise en compte des risques technologiques liés à la COBRENA

Par délibération du 1^{er} mars 2011, le Conseil municipal de Loperhet, a décidé d'approuver la modification n°01, prise en compte des risques technologiques liés à la COBRENA, du Plan Local d'Urbanisme, sur le territoire de la commune de Loperhet.

Le dossier « *Modification n°01 du Plan Local d'Urbanisme* » est à la disposition du public en mairie et en sous-préfecture de Brest aux jours et heures habituels d'ouverture.